

Briançon, le 23/09/2025

Dossier suivi par

Vincent ROZ – v.roz@cci05formation.fr Tél. 04.92.21.56.17 / 06.31.31.88.04

Madame, Monsieur,

Vous nous avez fait part de votre souhait de suivre notre stage de **Préparation au Probatoire du DE accompagnateur en montagne**, et nous vous en remercions.

Nous proposons :

- une **préparation « renforcée »** de 315 h financée par la **Région PACA dans le cadre du PRF (Programme Régional de Formation)**, réservée aux **demandeurs d'emploi** (voir rubrique « financement ») **du 04 mai au 03 juillet 2026**.
- une **préparation « modulaire »** pour les candidats en autofinancement ou avec un autre mode de prise en charge, offrant la possibilité de suivre une ou plusieurs semaines de formation, au choix selon vos besoins, vos disponibilités et votre budget.

Public - prérequis

- Avoir une excellente condition physique et une pratique très régulière de la randonnée
- Avoir pour objectif **professionnel** de devenir accompagnateur en montagne
- Être titulaire du PSC 1
- La liste de randonnées exigée par le CNSNMM (Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) doit être terminée pour l'inscription au probatoire au mois de juillet 2026. (selon votre engagement)

Comment s'inscrire ?

En nous renvoyant :

- le bulletin ci-joint, prévu à cet effet, dûment complété (avec une photo)
- un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession d'AMM datant de moins de 3 mois.
- le questionnaire expérience montagne
- la copie de votre attestation Sécurité Sociale
- la copie de votre PSC1

Pour les candidats à la préparation renforcée (financement PRF PACA) :

- **un CV et une lettre de motivation**
- **la fiche de prescription de France TRAVAIL OU l'argumentaire de prescription de votre Mission locale (tamponnée et signée)**
- **la copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité**

Date limite d'inscription : **le 10 avril 2026**

⇒ Plus d'infos sur le métier et le cursus d'AEM sur le site internet du CNSNMM (*Centre National de Ski Nordique et de Moyenne Montagne) : <http://www.cnsnmm.sports.gouv.fr/>

Le financement de votre formation

Vous êtes demandeur d'emploi	Les demandeurs d'emploi peuvent prétendre au Programme Régional de Formation (PRF) de la Région PACA. Ce mode de financement permet d'obtenir la GRATUITÉ des frais de formation pour la préparation renforcée, sous certaines conditions et sous réserve de places disponibles (9 places sur cette action de formation). - Vous avez moins de 26 ans : contacter la Mission locale de votre domicile pour faire valider votre projet de formation. Celle-ci transmettra l'argumentaire de prescription à la Mission LOCALE de Briançon et vous donnera un double <u>à nous transmettre</u> (Tél. 04.86.73.80.19). - Vous avez 26 ans ou plus : contacter France TRAVAIL afin de soumettre votre projet de formation à votre conseiller. Celui-ci vous remettra une fiche de prescription de formation <u>à nous transmettre</u>, ainsi qu'un compte rendu qui devra clairement mentionner vos motivations, l'opportunité de votre projet de formation et sa validation par votre conseiller. Vous saurez si vous êtes financé(e) par la Région seulement après que la CAF* (Commission d'Admission en Formation) examine votre dossier et rende sa décision, en Avril 2026. <i>* composée de France TRAVAIL Briançon, Mission LOCALE Hautes-Alpes, Conseil Régional PACA et CCI 05 Formation.</i>
Vous êtes Travailleur indépendant, autoentrepreneur, renseignez-vous auprès des Fonds d'Assurance Formation	Vous exercez une profession libérale, vous dépendez du FIF-PL : http://www.fifpl.fr Vous êtes commerçant et dirigeant non salarié du commerce, de l'industrie et des services, vous dépendez de l'AGEFICE. : http://communication-agefice.fr/
Vous êtes dans une autre situation	Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information sur les possibilités de financement.

Transport & Hébergement

Nous n'assurons pas le transport des stagiaires sur les sites d'entraînement ou d'examen. Vous aurez donc à vous organiser entre stagiaires pour vous rendre sur les terrains d'exercices. Privilégiez le covoiturage !

Les personnes souhaitant réserver un hébergement peuvent contacter :

- le Centre Sportif d'Altitude de Briançon au 04.92.20.17.60 ou au 06.07.27.36.21 - secretariatcippa@gmail.com.
- L'association ARCHIPEL qui propose des hébergements dans la vallée et à Briançon. Pour réserver, merci de contacter Emeline au 09 73 87 20 23 - reservation@archipel-fr.com
- France Services pour obtenir la liste des logements chez les particuliers en les contactant au 04 92 45 45 85 ou par mail franceservices@ccbrianconnais.fr
- La Résidence des saisonniers : 04 92 24 70 80 / saisonniers@ccbrianconnais.fr (accueil ouvert les lundi, mercredi et vendredi – privilégier le mail)

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre Centre et à nos formations et vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Vincent ROZ
Coordinateur Pôle Montagne

Mise à jour : 21/05/2025

Accompagnateur en montagne - Probatoire

Préparer l'examen probatoire du Diplôme d'Etat d'accompagnateur en moyenne montagne du 4 mai au 03 juillet 2026.

Dates

Du 4 mai au 3 juillet 2026

Durée

De 35h à 315h - En présentiel

Tarifs

Préparation modulaire : 385€ / semaine - Tarif dégressif à partir de 2 semaines 350€ - 3 semaines 315€ - 4 semaines 280€ - FORMACODE : 15410

Possibilités de financement

Préparation renforcée (PRF) : Formation financée dans le cadre du Programme Régional de Formation de la Région PACA, pour les demandeurs d'emploi, sous condition.

Lieux

BRIANÇON

Contact

ROZ Vincent
06.31.31.88.04
v.roz@cci05formation.fr

Référent Handicap

Aurélien THAVEAU
06 49 48 72 57
a.thaveau@cci05formation.fr

Modalités d'accès

Sur dossier d'inscription

Délai d'accès

Candidature à fournir avant le :
-Avril 2026

Blocs de compétences

Aucune

Équivalence

Aucune

Passerelles

Aucune

Suite de parcours

Cursus de formation du diplôme d'accompagnateur en montagne.

Taux de satisfaction

89% sur l'année 2023

Taux de réussite

36% (11 inscrits et présents à l'examen)

Nombre de stagiaires

13

Taux d'abandon/interruption

8%

Publics

Tout public ayant une excellente condition physique et sportive.

Objectifs

Acquérir les compétences nécessaires à la réussite des épreuves du probatoire du Diplôme d'Etat Alpinisme option Accompagnateur en Moyenne Montagne.

Pré-requis

Avoir une expérience en montagne significative et une excellente condition physique.

Être âgé de 17 ans minimum et être titulaire du PSC1.

Votre liste de randonnées exigée par le CNSNMM doit être finalisée pour votre inscription à l'examen probatoire.

Programme

- Préparation physique et gestion de l'entraînement
- Cartographie orientation, boussole, altimètre, GPS (principes de base)
- Courses d'orientation en conditions d'examen,
- Eléments de géologie et de météorologie,
- Ecologie générale, géographie des massifs,
- Connaissance de la flore, de la faune, du milieu humain montagnard,
- Techniques en terrain varié,
- Sécurité en montagne,
- Préparation psychologique à l'examen, gestion du stress
- Connaissance du métier et du tissu professionnel
- Notions hivernales de base, nivologie
- Transition climatique/énergétique
- Transition numérique
- Laïcité/citoyenneté

Moyens pédagogiques et techniques

Alternance d'apports théoriques en salle et d'exercices pratiques et/ou d'observations sur le terrain.

- Examen blanc.
- Suivi individuel.
- QCM.
- Vidéo sur le terrain, supports numériques et logiciels.

Encadrement

Formateurs Accompagnateur en Montagne diplômés et en activité, expérimentés dans la préparation à l'examen probatoire (jury et/ou technicien sur les examens et UF, intervenant recyclage des AEM).

Suivi et évaluation

- QCM, test blanc, courses d'orientation, notation par les formateurs.
- Préparation renforcée : résultats et progression synthétisés dans un contrat pédagogique.

Débouchés

Accompagnateur en montagne.

Les +

- Formateur expérimenté dans l'organisation de l'examen probatoire.
- Stage en entreprise pour la préparation renforcée du juillet 2026

Taux d'insertion
14%

Aller plus loin

Renseignements sur le cursus d'AEM sur le site internet du cnsnmm www.cnsnmm.sports.gouv.fr

Formation Prépa proba AMM 2026

mai-26		juin-26		juil-26		août-26		sept-26	
V 01		L 01	(S 23)	M 01	Spécifique QCM examen	S 01		L 01	
S 02		M 02		J 02		D 02		M 02	
D 03		M 03	Orientation	V 03		L 03	(S 32)	M 03	
L 04	(S 19)	J 04	parcours orientation	S 04		M 04		J 04	
M 05		V 05		D 05		M 05		V 05	
M 06	Prération Physique	S 06		L 06	(S 28)	J 06		S 06	
J 07	Prépa QCM	D 07		M 07		V 07		D 07	
V 08		L 08	(S 24)	M 08	Stage	S 08		L 08	
S 09		M 09		J 09		D 09		M 09	Prépa intensive + test blanc
D 10		M 10	Orientation	V 10		L 10	(S 33)	M 10	
L 11	(S 20)	J 11	Prépa QCM	S 11		M 11		J 11	Autofinancement
M 12		V 12		D 12		M 12		V 12	
M 13	Préparation physique et technique	S 13		L 13		J 13		S 13	
J 14		D 14		M 14	Férié	V 14		D 14	
V 15		L 15	(S 25)	M 15		S 15		L 15	
S 16		M 16		J 16	(S 29)	D 16		M 16	
D 17		M 17	Orientation	V 17	Stage	L 17	(S 34)	M 17	
L 18	(S 21)	J 18	Prépa QCM	S 18		M 18		J 18	
M 19		V 19		D 19		M 19		V 19	
M 20	Orientation	S 20		L 20		J 20		S 20	
J 21		D 21		M 21		V 21		D 21	
V 22		L 22	(S 26)	M 22		S 22		L 22	
S 23		M 23		J 23		D 23		M 23	
D 24		M 24	Sortie montagne	V 24		L 24		M 24	
L 25	(S 22)	J 25	terrain varié	S 25		M 25		J 25	
M 26	Orientation+QCM	V 26		D 26		M 26		V 26	
M 27		S 27		L 27	(S 31)	J 27		S 27	
J 28	Férié	D 28		M 28		V 28		D 28	
V 29		L 29	(S 27)	M 29		S 29		L 29	
S 30		M 30		J 30		D 30		M 30	
D 31				V 31					

Prépa renforcée

Prépa intensive

FORMATION PREPARATION PROBATOIRE ACCOMPAGNATEUR EN MONTAGNE

Questionnaire sur l'expérience montagne

ETAT CIVIL

NOMPrénom

Lieu de vie actuel : massif, région ou pays

VECU MONTAGNARD

Vos séjours en montagne ont été au cours des dernières années

- ☐ permanents
 ☐ saisonniers
- ☐ vacances scolaires uniquement
 ☐ très ponctuels

PRATIQUE DE LA MONTAGNE	Nombre de journées par an sur les 5 dernières années	Dont nombre de journées en autonomie	Dont dénivelé sup. à 1000 m
Randonnée pédestre en montagne			
Haute montagne – Alpinisme – Via Ferrata			
Trekking à l'étranger Montagne ou désert			
MONTAGNE ENNEIGEE	Nombre de journées par an sur les 5 dernières années	Dont nombre de journées en autonomie	Dont dénivelé sup à 600m
Raquette à neige			
Ski de rando			

PRATIQUE DE LA COURSE D'ORIENTATION :

Nombre de jour de pratique sur les 5 dernières années :

	Loisir	FFCO*	Examen probatoire	Compétition fédérale
Orientation avec une carte				
Utilisation de la boussole				

*Fédération Française Course d'Orientation

VOS ATTENTES	Surtout	Plutôt	Peu	Pas du tout
Connaissance milieu naturel				
Course d'orientation				
Connaissance milieu humain				
Connaissance du métier				
Gestion d'un examen				
Connaissance du milieu professionnel				
Facilité de déplacement				
Marche en terrain varié				

LISTE DE RANDONNEES exigée par le CNSNMM

Merci de nous faire un point sur l'avancement de votre liste de randonnées :

Caractéristiques des randonnées présentées par le candidat pour l'année 2025 :

Pour l'option milieu montagnard enneigé, la liste de randonnées comprend au minimum :

- 10 randonnées à la journée en montagne de plus de 1300 mètres de dénivelé positif sur des itinéraires différents, dont 3 randonnées proposant au moins 1 passage à plus de 3000m d'altitude sur le continent ou 2600m en Corse et à la Réunion,
- 10 randonnées à la journée en montagne de plus de 1500 mètres de dénivelé positif cumulé et inscrites sur une liste établie par le CNSNMM qui sera publiée au printemps 2024,
- 1 randonnée itinérante en montagne de 5 jours intégrant au moins deux nuits en bivouac en milieu naturel et comportant un dénivelé cumulé d'au moins 4000 mètres,
- 12 randonnées à la journée de plus de 500 mètres de dénivelé positif cumulé et 1 randonnée itinérante de 3 jours minimum (Pas de condition de dénivelé) en terrain vallonné de moyenne montagne, en milieu montagnard enneigé en continu et réalisées entre le 15 novembre et le 15 avril. Dans le cadre de l'itinérance, il n'est pas demandé aux candidats de bivouaquer dans la neige. Les portions de parcours non enneigés ne sont pas prises en compte.

Pour l'option milieu montagnard tropical et équatorial, la liste de randonnées comprend au minimum :

- 10 randonnées à la journée en montagne de plus de 1300 mètres de dénivelé positif cumulé sur des itinéraires différents,
- 10 randonnées à la journée en montagne de plus de 1500 mètres de dénivelé positif cumulé et inscrites sur une liste établie par le CNSNMM
- 1 randonnée itinérante en montagne d'au moins 5 jours intégrant au moins deux nuits en bivouac en milieu naturel et comportant un dénivelé cumulé d'au moins 4000 mètres.
- 12 randonnées à la journée de plus de 1000 mètres de dénivelé positif cumulé et une randonnée itinérante de 3 jours minimum, en milieu montagnard tropical et équatorial, sur des terrains escarpés et détrempés en période de fortes précipitations.

Photo

Autorisation d'utilisation de photos et/ou de séquences vidéo/voix

Dans le cadre de sa politique de communication institutionnelle, sociale et événementielle, CCI Hautes-Alpes Formation est amenée à prendre et utiliser des photos, images et séquences vidéo/voix qui pourront être diffusées au travers de différents supports et médias écrits et/ou numériques internes et/ou externes. Conformément à l'Article 9 du Code Civil portant sur le respect de la vie privée et aux dispositions de la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, CCI Hautes-Alpes Formation se doit de recueillir le consentement préalable des personnes concernées avant traitement et diffusion de données à caractère personnel. C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir compléter et signer la présente autorisation.

Nom _____ **Prénom** _____

autorise CCI Hautes-Alpes Formation à prendre et utiliser des

- ☐ Photos*
- ☐ Vidéo*
- ☐ Enregistrements sonores*
- ☐ avec mention de mes coordonnées (nom-prénom)

que j'aurais fournis ou qui auront été réalisés exclusivement par CCI Hautes-Alpes Formation ou par le(s) prestataire(s) qu'elle aura mandaté(s) à cet effet, en vue de la création de supports de communication à caractère non commerciaux tels que :

- Films
- Guides
- Rapport annuel d'activités, rapports et études thématiques
- Reportages (réunions, séminaires, conventions, événements professionnels, foires et salons)
- Newsletter

et qui pourront être diffusés :

- sur support papier
- via l'intranet de la CCI des Hautes-Alpes puis l'intranet régional PACA
- sur les sites internet de CCI Formation www.hautes-alpes.cci.fr et www.cci05formation.fr
- sur les sites des diffuseurs de vidéo en ligne : Youtube, DailyMotion
- sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Instagram, Google+)
- diffusion audiovisuelle
- CD, DVD

Date et Signature* (précédée de la mention « lu et approuvé »)

***Réponses et mentions obligatoires**

Les informations recueillies au travers de la présente autorisation ainsi que la base de données photographique, vidéographique et sonore font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel déclaré à la CNIL.

Les photos, images et séquences vidéo-voix seront exclusivement utilisées par CCI Hautes-Alpes Formation et ne seront ni transmises, ni cédées, ni échangées avec des tiers, en dehors de leur diffusion. Leur durée de conservation sera limitée à la finalité de leur communication et des supports de diffusion utilisés.

Conformément à la Loi du 6 Janvier 1978 modifiée, la présente autorisation est révoquée à tout moment et vous pourrez exercer vos droits d'accès, de modification et/ou de suppression de tout ou partie des données vous concernant en vous adressant à :

CCI HAUTES ALPES FORMATION

36 avenue de la République

05100 BRIANCON

Tel. 04.92.21.27.33

www.cci05formation.fr -

contact@cci05formation.fr

N° Existence : 93.05.P.001405

N° SIRET : 180.500.019.00039



INFORMATION IMPORTANTE

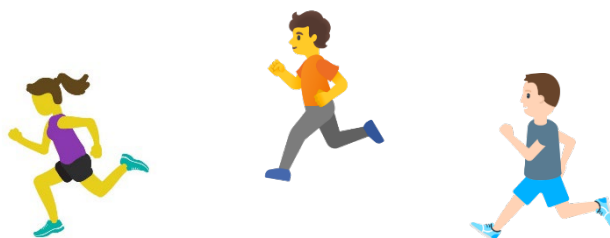
Suivre notre préparation au Probatoire d'Accompagnateur en Montagne nécessite :

⇒ **D'être bien préparé(e) à l'effort physique et exige de se conformer à une hygiène de vie de sportif/sportive.**

Ceci implique :

- **D'avoir une alimentation équilibrée**
- **D'avoir un bon sommeil pour récupérer**
- **D'éviter les apports de produits toxiques ou néfastes pour l'organisme tels que le tabac, l'alcool, etc...**
- **De savoir se prémunir contre les blessures (échauffement, étirements...)**

L'entrée en formation est soumise à la **production d'un certificat médical de non contre-indication à l'exercice de la profession d'AMM datant de moins d'un an à la date du test probatoire**. De façon générale, nous conseillons aux candidats souffrant de blessures anciennes de s'assurer auprès d'un médecin qu'elles sont complètement guéries, afin de suivre la saison dans les meilleures conditions possibles.



⇒ **D'avoir des connaissances sur le milieu montagnard**

Il est fortement conseillé d'avoir lu « **La vie en Montagne** » de Bernard FISCHESSE.

